

Le maire St-Pierre ouvre la porte à des coûts supplémentaires pour le transport adapté

Pour le maintien de la desserte de Saint-Calixte à La Plaine



par **Geneviève Blais**

Voir tous les articles de Geneviève Blais

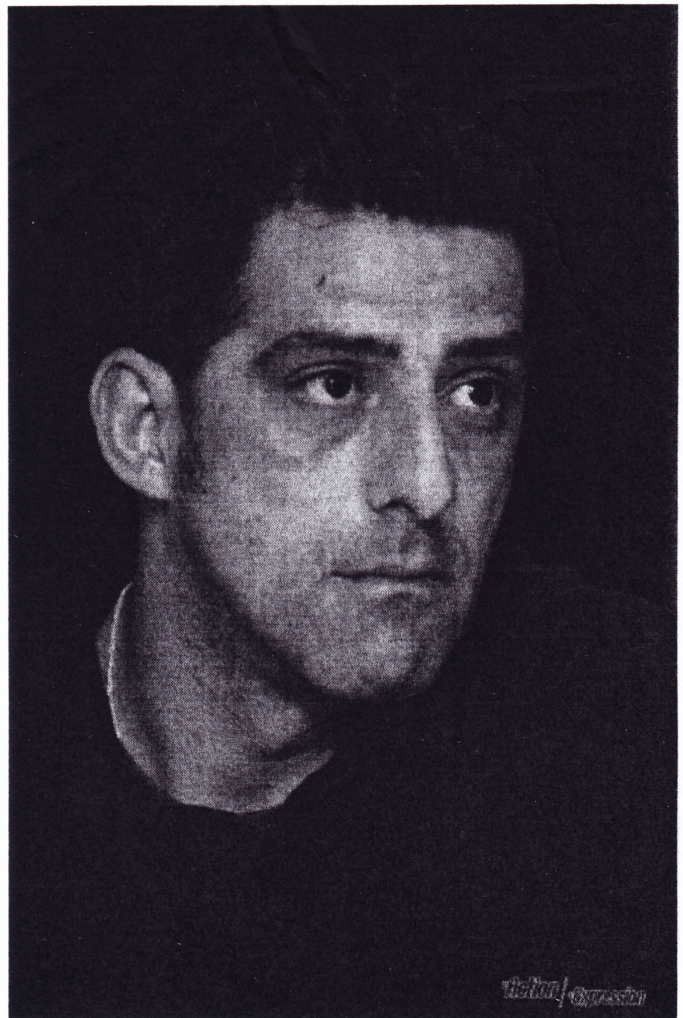
Article mis en ligne le 30 novembre 2007 à 15:03

Soyez le premier à commenter cet article

Lyne Crépeau, une citoyenne de Saint-Calixte, se rend à La Plaine à raison de trois fois par semaine depuis sept ans pour son travail. Selon la nouvelle desserte du transport adapté de la MRC Montcalm, ce service lui sera retiré dès janvier 2008... à moins que la municipalité ne défraie une partie des coûts reliés à ce transport, une possibilité que le maire, **Martin St-Pierre**, n'a pas écartée. «La municipalité de Saint-Calixte paie 29 000 \$ à la MRC pour le transport adapté. Nous pourrions payer 8 000 \$ de plus pour que le transport vers La Plaine soit toujours effectif. Je vais proposer cela à mon conseil municipal et au conseil des maires. Si les maires n'acceptent pas, il nous coûtera environ 15 000 \$ pour aller vers le transport privé. Je ne pense pas que personne ne sera offusqué d'offrir ce service aux gens», a indiqué M. St-Pierre.

Ce dernier a convoqué les usagers du transport adapté de Saint-Calixte à une rencontre qui a eu lieu le 28 novembre afin de boucler la boucle de ce dossier. Une dizaine de personnes ont répondu à l'invitation. Mme Crépeau était de la partie. Seule sa situation reste à régler. «Je suis confiant que l'ensemble des maires de la MRC approuvera cette proposition, car cela ne représente pas de coût pour eux», a soutenu le maire St-Pierre.

Le conseiller du district numéro 3, Denis Mantha, était le seul échevin présent à cette



Le maire de Saint-Calixte, Martin St-Pierre, proposera à son conseil municipal et aux maires de la MRC Montcalm d'accepter que la municipalité paie plus pour maintenir le